

Nom- Prénom de l'enfant : _____

Ecole : _____ Niveau : _____

Adresse : _____

Coordonnées téléphoniques des parents : _____ / _____

Les familles devront réaliser les réservations aux services périscolaires via le portail famille

Entre le 21/07/2021 et le 27/08/2021.

Si les familles n'en ont pas la possibilité, elles pourront contacter les agents d'accueil de l'espace France Services qui seront en mesure de les accompagner au 06.08.86.42.99

Il est toutefois impératif de remplir et retourner ce document au centre de loisirs pour vérification avant le délai requis à savoir le 06/07/2021

RESTAURATION SCOLAIRE DU 02/09/2021 au 06/07/2022

- Mange tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi : Oui Non
- Tous les mercredis : Oui Non
- Seulement certains jours : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Exceptionnellement _____

La réservation se fera à J-2 par le portail famille, par message écrit déposé au centre de loisirs (boîte aux lettres 3 rue Pierre Trouillé)

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI du 02/09/2021 au 06/07/2022

Mercredi Journée Matin Après-midi Avec repas Sans repas

Exceptionnellement _____

La réservation se fera au plus tard le lundi précédent avant 9h par le portail famille, par message écrit déposé au centre de loisirs (boîte aux lettres 3 rue Pierre Trouillé)

BUS INTRA MUROS du 02/09/2021 au 06/07/2022

Les familles susceptibles d'utiliser ce service doivent en faire la demande au centre de loisirs du 23 au 27 août 2021. Ces demandes seront examinées en fonction de critères de circuit, de proximité de l'école, de sécurité lors des arrêts et de capacité du bus. Une carte établie au nom de l'enfant validera l'accès à ce service.

Pour les nouvelles familles, les inscriptions aux services périscolaires seront possibles à compter du 23 août 2021 jusqu'au 27 août 2021, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h sur rendez-vous à la salle informatique de l'école Pierre Guillard. Les agents du service enfance seront présents pour réaliser les inscriptions.

Jusqu'au 27 août 2021, nous devons affecter les élèves dans des classes pour pouvoir valider les inscriptions. Cette affectation par niveau n'est pas effectuée par l'équipe pédagogique et ne peut être une information de référence.

Le règlement intérieur et la plaquette d'informations concernant le centre de loisirs sont consultables sur le portail famille.

Autorisation de communiquer des informations relatives au fonctionnement de l'ALSH par mail ou SMS : Oui Non

En vu de la dématérialisation envoi systématique des factures par mail si refus merci de cocher la case Non

L'inscription vaut acceptation du règlement de l'ALSH.

Fait le :

Signature du responsable légal :

Les familles devront réaliser les réservations aux services périscolaires via le portail famille entre le 21/07/2021 et le 27/08/2021.

Si les familles n'en ont pas la possibilité, elles pourront contacter les agents d'accueil de l'espace France Services qui seront en mesure de les accompagner au 06.08.86.42.99

Il est toutefois impératif de remplir et retourner ce document au centre de loisirs pour vérification avant le 06/07/2021

DOSSIER INDIVIDUEL

A retourner dans la boîte aux lettres du centre de loisirs avant le 06 juillet 2021.

L'inscription sera validée **UNIQUEMENT** si le dossier est complet.

Joindre impérativement :

- La fiche enfant rectifiée si nécessaire ET signée
- Une copie de la page du carnet de santé concernant les vaccins obligatoires : Vaccins DTP à jour
- L'attestation d'assurance individuelle accident extrascolaire année 2021-2022
- Une attestation du quotient familial établie par la CAF ou MSA datant de moins de 3 mois
- Une photo pour la fiche sanitaire
- Une photo pour le transport scolaire intramuros (uniquement si votre enfant prend le bus)
- La fiche d'inscription à imprimer sur le portail famille ou à retirer à l'accueil de la Communauté de Communes Adour Madiran

* Il est impératif de fournir chaque année la totalité des éléments demandés. Les dossiers des années précédentes doivent être archivés pour être présentés aux organismes de contrôles qui les demandent.

Les familles devront réaliser les réservations aux services périscolaires via le portail famille entre le 21/07/2021 et le 27/08/2021.

Si les familles n'en ont pas la possibilité, elles pourront contacter les agents d'accueil de l'espace France Services qui seront en mesure de les accompagner au 06.08.86.42.99

Il est toutefois impératif de remplir et retourner ce document au centre de loisirs pour vérification avant le 06/07/2021

DOSSIER INDIVIDUEL

A retourner dans la boîte aux lettres du centre de loisirs avant le 06 juillet 2021.

L'inscription sera validée **UNIQUEMENT** si le dossier est complet.

Joindre impérativement :

- La fiche enfant rectifiée si nécessaire ET signée
- Une copie de la page du carnet de santé concernant les vaccins obligatoires : Vaccins DTP à jour
- L'attestation d'assurance individuelle accident extrascolaire année 2021-2022
- Une attestation du quotient familial établie par la CAF ou MSA datant de moins de 3 mois
- Une photo pour la fiche sanitaire
- Une photo pour le transport scolaire intramuros (uniquement si votre enfant prend le bus)
- La fiche d'inscription à imprimer sur le portail famille ou à retirer à l'accueil de la Communauté de Communes Adour Madiran

* Il est impératif de fournir chaque année la totalité des éléments demandés. Les dossiers des années précédentes doivent être archivés pour être présentés aux organismes de contrôles qui les demandent.

